



# Isabelle Jaumotte

Conseillère à la Fédération  
wallonne de l'Agriculture



 #ficompass





FWA



# Point de vue des agriculteurs wallons

---

## Challenges et besoins en investissement





# Wallonie en bref



## FWA

- *12.902 exploitations agricoles*
  - *dont 90% sont en personne physique*
  - *Seulement 10% de sociétés*
- *714.749 ha de SAU*
  - *majorité de prairies*
- *Taille moyenne des exploitations: 55 ha*
- *65% des agriculteurs ont plus de 50 ans !*





# Défis pour les agriculteurs



## FWA

- *S'adapter aux fluctuations du marché*
  - *en augmentant leur autonomie*
  - *en diversifiant leurs activités agricoles*
  - *en valorisant mieux leurs produits*
- *S'adapter aux exigences européennes, nationales et régionales*
- *Structurer les agriculteurs en coopératives ou organisations de producteurs*





# Outils FEADER



## FWA

- *Investissements physiques (art. 17)*
  - *Investissements dans exploitations agricoles (52,4 M €)*
  - *Investissements dans transformation, commercialisation et/ou développement de produits agricoles (9,9 M €)*
- *Développement des exploitations et des entreprises agricoles (art. 19)*
  - *Démarrage d'entreprises pour les jeunes agriculteurs (16 M €)*
  - *Investissements dans création et développement d'activités non agricoles (5,7 M €)*





# Aides de minimis



## FWA

- *Aides à la transformation et à la commercialisation*
  - *Aide one shot de 2.000 €/exploitation (-> fin 2017)*
  - *Pour les éleveurs laitiers et viandeux*
- *Aides au démarrage pour les groupements et organisations de producteurs*
  - *Aide de max. 100.000 €/an pendant 5 ans*
- *Halls relais agricoles*





# Besoins des agriculteurs



## FWA

- *Soutiens financiers en capital = trésorerie*
- *Soutiens en subventions-intérêts = facilité de remboursement des crédits*
- *Garantie publique = outil important pour accéder aux crédits*
- *Fonds de roulement = outil nécessaire pour démarrer une activité qui ne génère pas des recettes immédiatement*





# Soutien en capital



## FWA

- *Aide liée à l'investissement envisagé mais pas encore réalisé*
- *Procédure de sélection des dossiers = incertitude*
- *Aide payée après réalisation de l'investissement = endettement anticipé*
- *Risque de refus de ses factures*
- *Longs délais de paiement des aides (contrôle)*







# Garantie publique



## FWA

- *Garantie publique = forme d'aide comptabilisée dans les plafonds d'aides*
- *Pour les installations, aide au démarrage de max. 70.000 € doit être réduite du coût de la garantie*
- *Gros projets: aide au démarrage = garantie!*
- *Autres projets: pas de garantie publique mais garanties autres (famille, caution,...) ou taux majorés*





# Garantie publique



## FWA

- *Pour les investissements: garantie publique déduite du montant des aides*
- *Conséquences: de moins en moins utilisée mais autres garanties exigées par les organismes de crédit avec parfois des exigences démesurées ou des taux majorés!*
- *Réel problème dans le soutien aux investissements des exploitations agricoles!*





# Garantie publique

## FWA



- *Avant: garantie publique toujours exigée mais rarement activée (moins de 2% des dossiers/an)*
- *Maintenant: garantie exigée exceptionnellement mais pour des dossiers plus « risqués » et crainte qu'elle soit utilisée plus fréquemment!*





# Fonds de roulement



## FWA

- *Projets importants = investissements lourds*
- *Premières recettes après plusieurs mois seulement*
- *Nécessité de fonds de roulement*
- *Problème: endettement important pour le projet et plus assez de capacité de crédit!*
- *Besoin d'outils financiers adaptés aux indépendants ou petites PME*





# Conclusions



## FWA

- *Exclure la garantie publique des aides à l'investissement ou au démarrage*
- *Revoir les plafonds en tenant compte de l'ampleur des investissements, y compris pour les aides de minimis*
- *Simplifier les procédures pour un traitement des demandes et des paiements plus rapides*
- *Donner plus de flexibilité aux Etats membres pour adapter leurs politiques aux besoins du secteur*





FWA



***Merci pour votre attention***

*Isabelle Jaumotte*  
*isabelle.jaumotte@fwa.be*  
*081/62.74.21*

